

Annexe « 5 »

PREUVE DE RÉCLAMATION D&O C

**CONCERNANT LES RÉCLAMATIONS CONTRE
INDALEX LIMITED, INDALEX HOLDINGS (B.C.) LTD.,**

**6326765 CANADA INC. ET NOVAR INC.
(collectivement, les « demandeurs »)**

et

**LES DIRECTEURS ET OFFICIERS ACTUELS ET ANCIENS DES DEMANDEURS
(collectivement, les « Directeurs et Officiers »)**

**DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS
DES COMPAGNIES,**

L.R.C. 1985, c., C-36, telle que modifiée

A. DÉTAILS DU CRÉANCIER D&O

1. Dénomination sociale complète du créancier D&O : _____
(le « Créancier »).
(La dénomination sociale complète doit être le nom du créancier d'origine : Ne pas présenter de preuves de réclamation séparées par division du même créancier.)

2. Adresse postale complète du créancier :

3. Numéro de téléphone du créancier : _____¹

¹ AFIN DE S'ASSURER QUE TOUTES LES RÉCLAMATIONS SOIENT TRAITÉES DE MANIÈRE ACCÉLÉRÉE, VOUS DEVEZ FOURNIR UN (1) OU PLUSIEURS NUMÉRO(S) DE TÉLÉPHONE, NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR OU ADRESSE ÉLECTRONIQUE.

4. Numéro de télécopieur du créancier : _____ Error!
Bookmark not defined.

5. À l'attention de (Personne-ressource) : _____ Error!
Bookmark not defined.

6. Adresse électronique : _____ Error!
Bookmark not defined.

7. La créance a-t-elle été vendue ou assignée par un créancier à une autre partie?
Oui___ Non___ (Si oui, veuillez remplir la section D)

B. PREUVE DE RÉCLAMATION D&O

Je soussigné, _____ [Nom du créancier ou du de représentant du créancier], certifie par les présentes :

A) que je suis (veuillez cocher une) :

___ le créancier; ou
___ détiens le poste suivant de _____ du créancier

et j'ai une connaissance directe de toutes les circonstances connectées à la réclamation D&O décrite aux présentes;

B) Le créancier est exigible comme suit :

Créance D&O garantie _____ \$ CAN sur une base garantie,
J'ai estimé ma garantie à _____ \$ (ceci sera le montant auquel vous estimez votre créance garantie, la différence entre le montant de la créance garantie et la valeur de votre sécurité sera le montant de votre créance ordinaire)

Créance D&O ordinaire _____ \$ CAN sur une base ordinaire

Remarque : Les créances dans une devise étrangère doivent être converties en dollars canadiens au taux de change de la Banque du Canada à la date de dépôt de la demande, le 3 avril 2009. Par exemple, le taux de change du dollar américain. au dollar canadien à une telle date était de 1 \$USD = 0,8056 \$ CAN).

C. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION D&O :

Nom du directeur et montant pour chaque directeur qui doit le montant réclamé :

Directeur	Garantie	Ordinaire
	_____ \$	_____ \$
	_____ \$	_____ \$

_____ \$ _____ \$
_____ \$ _____ \$

Description de la transaction, de l'accord ou de l'événement causant ou lié à la réclamation D&O :

Si la réclamation D&O est éventuelle ou non liquidée, énoncez-en la base et fournissez la preuve sur laquelle la réclamation D&O a été évaluée :

Description de la garantie, le cas échéant, attribuée au créancier ou assignée par le créancier concernant la réclamation D&O :

Valeur estimative de la garantie soulignée ci-dessus en date de la réclamation D&O :

SI LES DEMANDEURS ONT BESOIN DE L'ESPACE SUPPLÉMENTAIRE FOURNI AUX PRÉSENTES, VEUILLEZ JOINDRE UNE ANNEXE À CE DOCUMENT. LES DEMANDEURS DOIVENT ÉGALEMENT FOURNIR DES COPIES DE TOUS LES ACCORDS PERTINENTS

UN RELEVÉ DE COMPTE DÉTAILLÉ DOIT ÊTRE JOINT À LA PREUVE DE RÉCLAMATION D&O, INDIQUANT LA DATE, LE NUMÉRO ET LE MONTANT DE CHAQUE FACTURE OU CHARGE, AINSI QUE LA DATE, LE NUMÉRO ET LE MONTANT DE TOUS LES CRÉDITS, LES DEMANDES RECONVENTIONNELLES, LES RABAIS, LES PAIEMENTS, ETC., AUXQUELS LES DEMANDEURS ONT DROIT.

D. DÉTAILS DU(DES) DES CESSIONNAIRE(S) (LE CAS ÉCHÉANT) :

1. Nom complet du(des) cessionnaire(s) de la réclamation D&O (si le nom au complet ou une partie du nom a été vendu). S'il y a plus d'un cessionnaire, veuillez joindre des feuilles séparées contenant les renseignements suivants :

_____ le(s) « cessionnaire(s) »

Montant de la réclamation D&O totale assignée \$ _____

Montant de la réclamation D&O totale non assignée \$ _____

Montant total de la réclamation D&O \$ _____

(doit être égal à « Réclamation totale D&O » tel qu'entrée dans la section B)

2. Adresse postale complète du(des) cessionnaire(s) :

3. Numéro de téléphone du(des) cessionnaire(s) : _____

4. Numéro de télécopieur du(des) cessionnaire(s) : _____

5. Adresse électronique du(des) cessionnaires : _____

6. À l'attention de (Personne-ressource) : _____

E. DÉPÔT DE RÉCLAMATIONS D&O :

La preuve de réclamation D&O dûment remplie ainsi que les documents pertinents doivent être retournés et reçus par le Contrôleur, au plus tard à 17 h (heure avancée de l'Est) le 28 août, 2009, à l'adresse ou au numéro de télécopieur suivant(e) :

À défaut de produire votre preuve de réclamation D&O au plus tard à une telle date, votre réclamation cessera d'être en vigueur et sera prescrite pour toujours et il vous sera interdit de présenter ou d'exécuter une réclamation D&O contre les demandeurs.

Cette preuve de réclamation D&O doit être livrée par courriel, télécopieur, livraison personnelle, messagerie ou courrier affranchi à l'adresse suivante:

Adresse du contrôleur :

Indalex Limited et/ou
Indalex Holdings (B.C.) Ltd. et/ou
6326765 Canada Inc. et/ou
Novar Inc.
a/s de FTI Consulting Canada ULC,
Tour TD Canada Trust
161 Bay Street, 27^e étage
Toronto, Ontario M5J 2S1

À l'attention de : Mme Rachel Gillespie

Téléphone : (416)-572-2476

Télécopieur : (416)-572-4068

Adresse électronique : rachel.gillespie@fticonsulting.com

FAIT À _____ ce _____ jour de _____, 2009.

(Signature du témoin
formulaire)

(Signature de la personne remplissant le

(Inscrire en caractères d'imprimerie)

(Inscrire en caractères d'imprimerie)

CONCERNANT LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES
COMPAGNIES,
L.R.C. 1985, c. C-36, TELLE QUE MODIFIÉE

ET EN MATIÈRE D'UN PLAN DE COMPROMIS OU D'ARRANGEMENT DE INDALEX
LIMITED, INDALEX HOLDINGS (B.C.) LTD., 6326765 CANADA INC. ET NOVAR INC.

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE DE L'ONTARIO
Procédure commencée à [Toronto](#)

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION
O R D O N N A N C E

STIKEMAN ELLIOTT LLP
AVOCATS ET CONSEILLERS JURIDIQUES
5300 COMMERCE COURT WEST
199 BAY STREET
TORONTO, CANADA M5L 1B9

ASHLEY JOHN TAYLOR BARREAU DU HAUT-
CANADA NO : 39932E
TÉL : 416-869-5236
MARIA KONYUKHOVA BARREAU DU HAUT-
CANADA NO : 52880VT
ÉL : 416-869-5230
TÉLÉCOPIEUR : 416-947-0866

AVOCATS POUR FTI CONSULTING CANADA ULC